

Stage d'un mineur chez un député

Par 1, le 30/04/2018 à 11:19

Bonjour, j'ai 16 ans et je souhaiterais faire un stage non-rémunéré chez un député pendant les vacances scolaires (durée maximum un mois). Je souhaiterais donc savoir si cela est possible ? Et si oui sous quelles conditions ? Merci d'avance pour vos réponses

Par Visiteur, le 30/04/2018 à 13:06

Bonjour,

le mieux est de t'adresser à ton député de circonscription ?

Par P.M., le 30/04/2018 à 13:06

Bonjour,

Je ne sais pas quel stage vous pourriez déjà faire et pour quelle activité mais le tout est de trouver la personne...